

?

...

Tous à Loire-Authion citoyens



...

?!

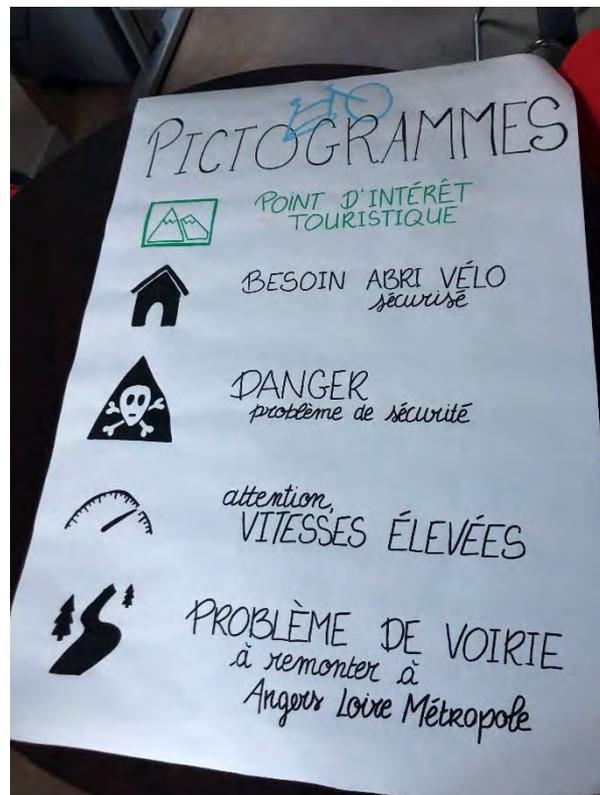
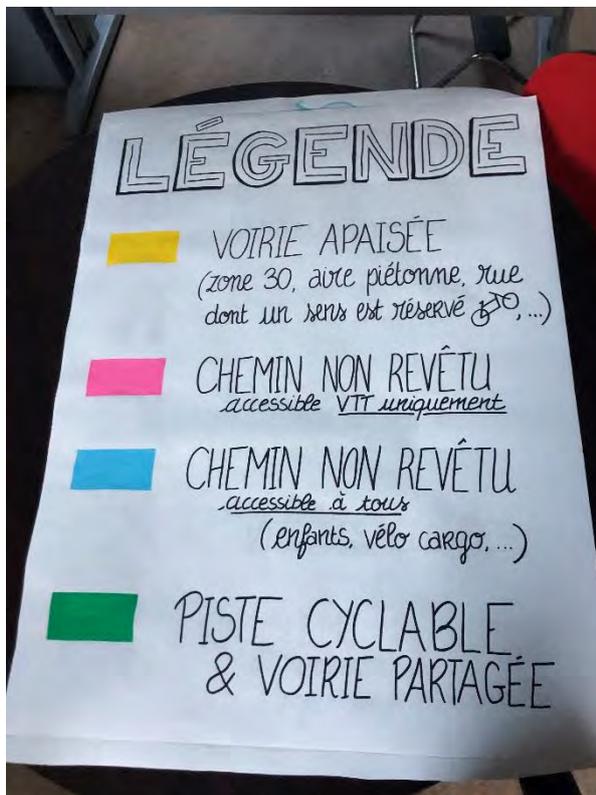
COMPTE-RENDU ATELIER SAMEDI CITOYEN 26 novembre 2022

Mobilités coopératives : quel réseau de chemins cyclables entre les communes déléguées ?

Objectif de l'atelier : identifier des itinéraires cyclables entre les communes déléguées.

Méthode : Cet atelier a constitué la 1^{ère} étape de l'élaboration d'une carte permettant de se déplacer à vélo sur le territoire. De la signalétique sera également mise en place.

Il a été demandé aux participants d'identifier, à l'aide de feutres de couleur et de pictogrammes, les itinéraires vélo qu'ils connaissent et empruntent, en apportant de l'information selon le type de cheminement et les caractéristiques de ce tracé :



Les habitants ont également souhaité pouvoir s'exprimer, à l'aide de tracés en pointillés, sur les itinéraires qu'ils aimeraient voir adaptés à la pratique du vélo.

Les cartes présentées en synthèse traduisent la parole de l'habitant exprimée au cours de l'atelier du 26 novembre.

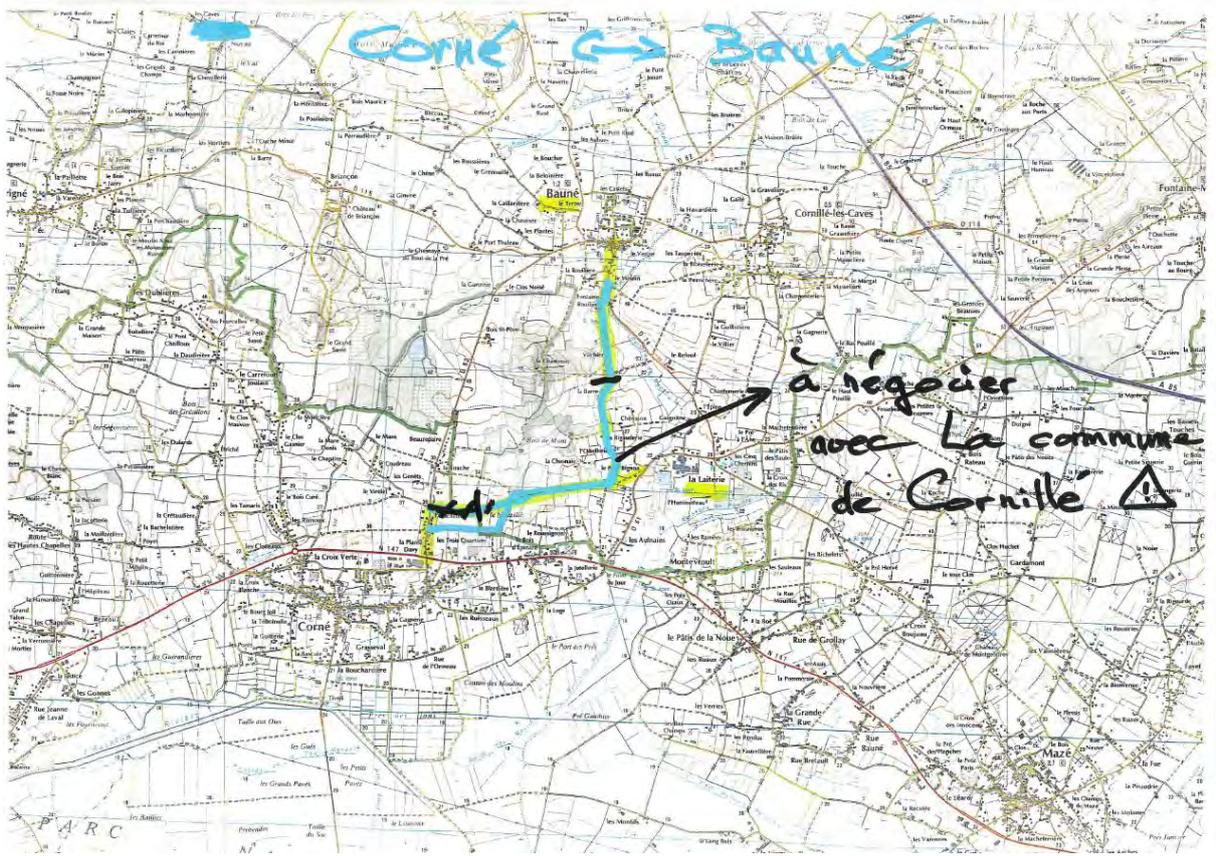
Par ailleurs, les questions mobilités ne relevant pas du sujet de l'atelier ont été relevées sur un support nommé « frigo », ci-dessous, afin qu'elles soient examinées ultérieurement par la commune.



Le frigo des sujets « Mobilité »

Atelier « Mobilités coopératives » *Matinée citoyenne du 26 novembre*

- Aménager les voies vélo vers Angers
- Installer un abri vélo sécurisé à la salle des sports de Brain
- Préserver les chemins pour la marche, le vélo et la course à pied
- Installer une passerelle vélo sur le pont de Saint-Mathurin
- Arrêter de mettre du ballast sur les chemins
- Créer des voies vélo vers les gares et les écoles
- Signaler la gare de La Bohalle
- Communiquer dans le journal municipal sur ce qui est fait ou débute
- Compléter la carte de l'AURA par les itinéraires définis vélo & piétons
- Améliorer les trottoirs dans les bourgs pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes
- Faire en sorte que le trottoir reste aux piétons et non au vélo
- Mettre des panneaux « Partageons la route » pour les vélos et les voitures
- Définir un parcours de liaison entre chaque commune déléguée et mettre en place une signalisation claire avec les distances
- Signaler les parcours vélo. Exemple : Brain -> Saint-Mathurin par le marais (parcours le plus court avec nombre de kilomètres et la direction)
- Rond-point de la mairie à Corné : les voitures ne respectent pas les vélos, notamment venant de la rue de Tivoli
- Loire-Authion peut-elle faire pression sur les compagnies de bus pour que les bus aillent à la gare routière comme avant ?
- Aménager les voies vélo vers La Ménitré
- Un dimanche par mois en été (juin à octobre) : que la levée soit fermée aux voitures et ouverte seulement aux vélos, piétons...
- Sécuriser le rond-point de la Coutardière et le chemin de la station d'Andard



?

...

Tous à Loire-Autun
citoyens



...

?!

RESTITUTION ATELIERS CITOYENS

Propositions des habitants

Le 26/11/2022



Commune déléguée d'Andard

(ce document n'engage pas la commune)

Légende :

Itinéraires connus des habitants :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable

Itinéraires souhaités :

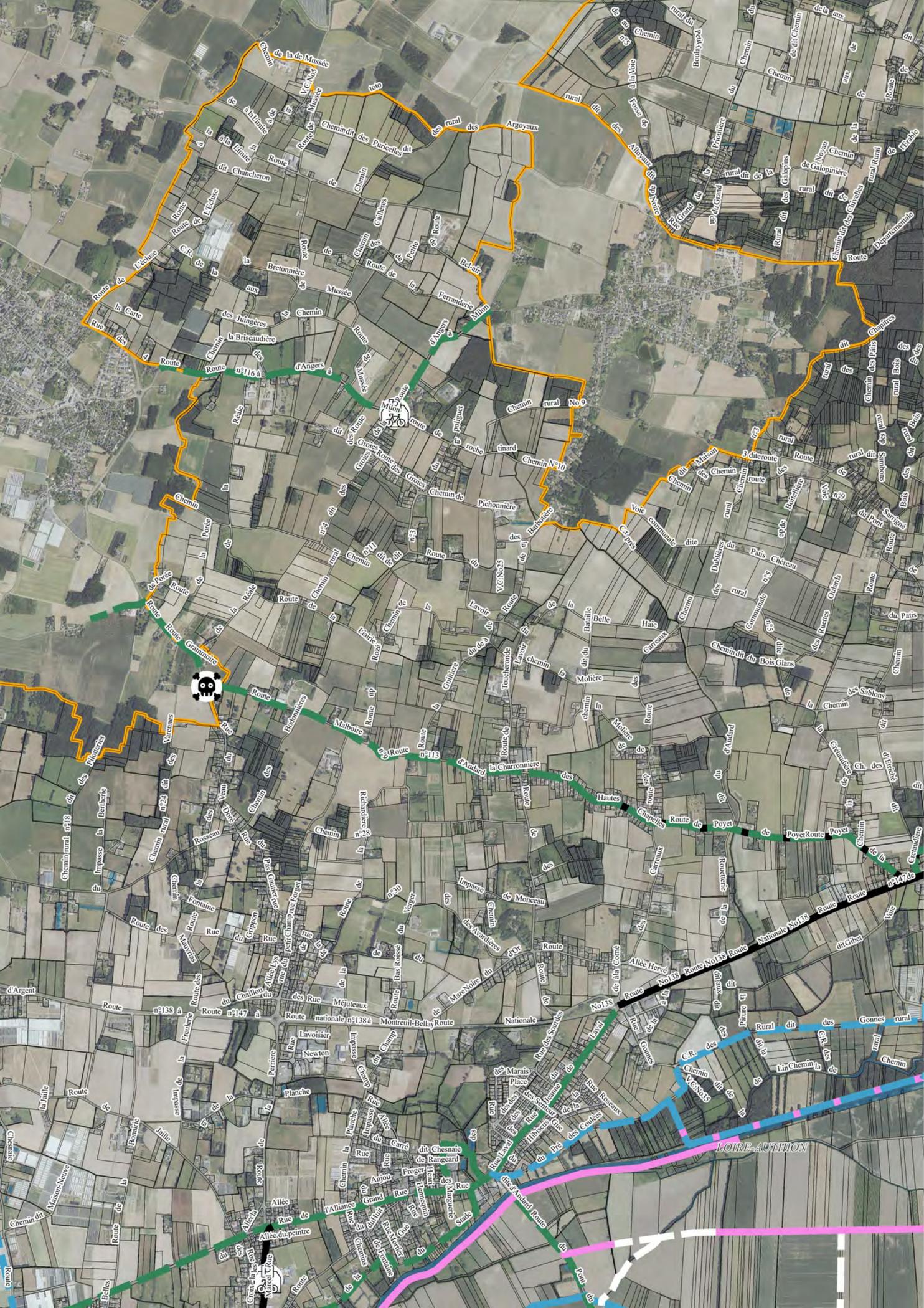
- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable
- Création de chemin

Pictogramme

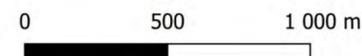
- Attention vitesses élevées
- Besoin abri vélo sécurisé
- Danger (problème de sécurité)
- Point d'intérêt touristique
- Problème de voirie (à remonter à Angers Loire Métropole)

Communes

- Limite communale



Source : Cadastre, Département 49, Loire-Autun, IGV - Ortho Photo - Conception et réalisation : Pôle SIG-LA, Janvier 2023



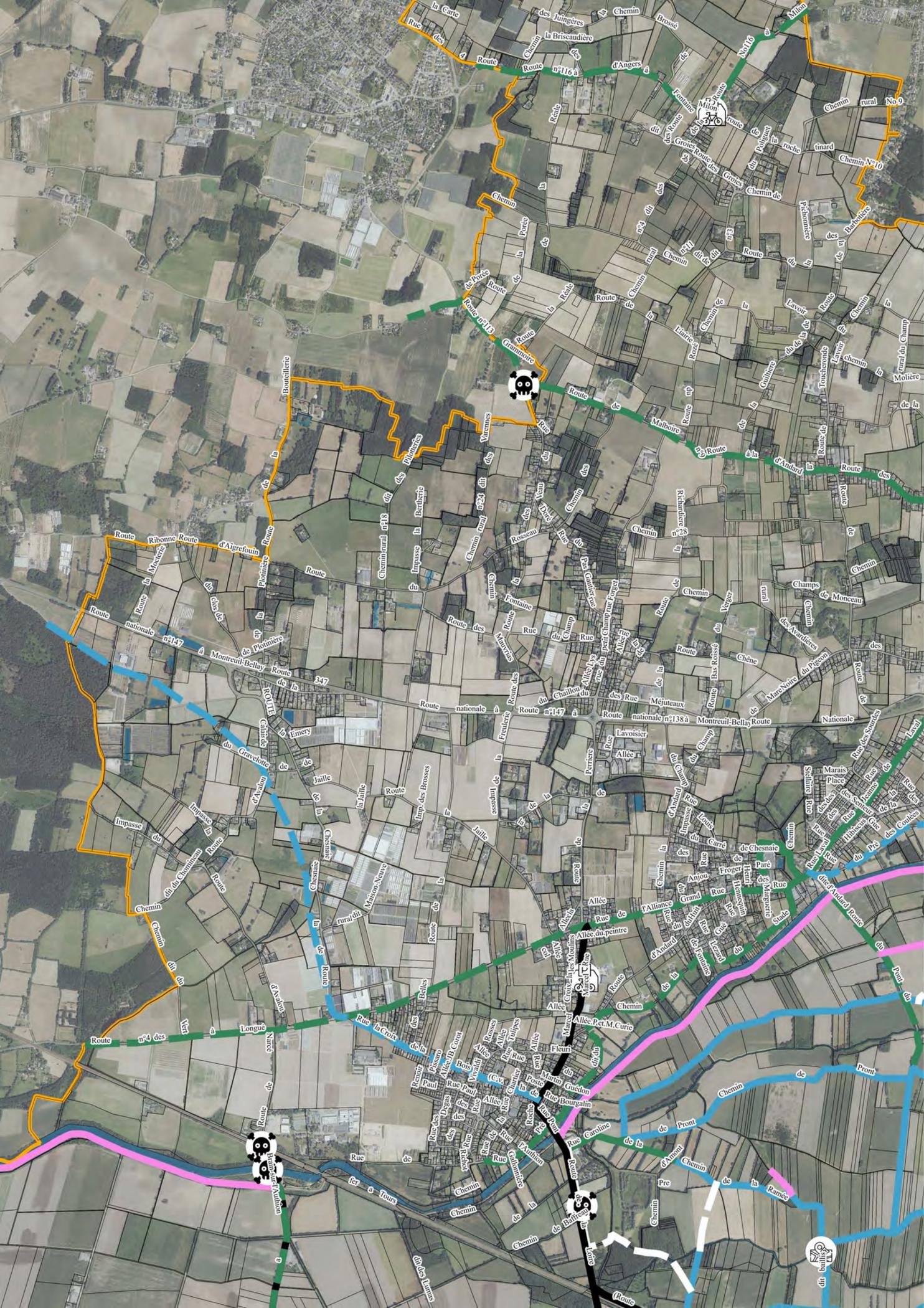
RESTITUTION ATELIERS CITOYENS

Propositions des habitants

Le 26/11/2022

Commune déléguée de Brain-sur-l'Aution

(ce document n'engage pas la commune)



Légende :

Itinéraires connus des habitants :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable

Itinéraires souhaités :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable
- Création de chemin

Pictogramme

- Attention vitesses élevées
- Besoin abri vélo sécurisé
- Danger (problème de sécurité)
- Point d'intérêt touristique
- Problème de voirie (à remonter à Angers Loire Métropole)

Communes

- Limite communale

Source : Cadastre, Département 49, Loire-Aution, IGV - Ortho Photo - Conception et réalisation : Pôle SIG-L4, Janvier 2023



0 500 1 000 m





RESTITUTION ATELIERS CITOYENS Propositions des habitants Le 26/11/2022

Commune déléguée de Brain-sur-l'Authion / Marais

(ce document n'engage pas la commune)



Légende :

Itinéraires connus des habitants :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable

Itinéraires souhaités :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable
- Création de chemin

Pictogramme

- Attention vitesses élevées
- Besoin abri vélo sécurisé
- Danger (problème de sécurité)
- Point d'intérêt touristique
- Problème de voirie (à remonter à Angers Loire Métropole)

Communes

- Limite communale



0 500 1 000 m

RESTITUTION ATELIERS CITOYENS

Propositions des habitants

Le 26/11/2022



Commune déléguée de Corné

(ce document n'engage pas la commune)

Légende :

Itinéraires connus des habitants :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable

Itinéraires souhaités :

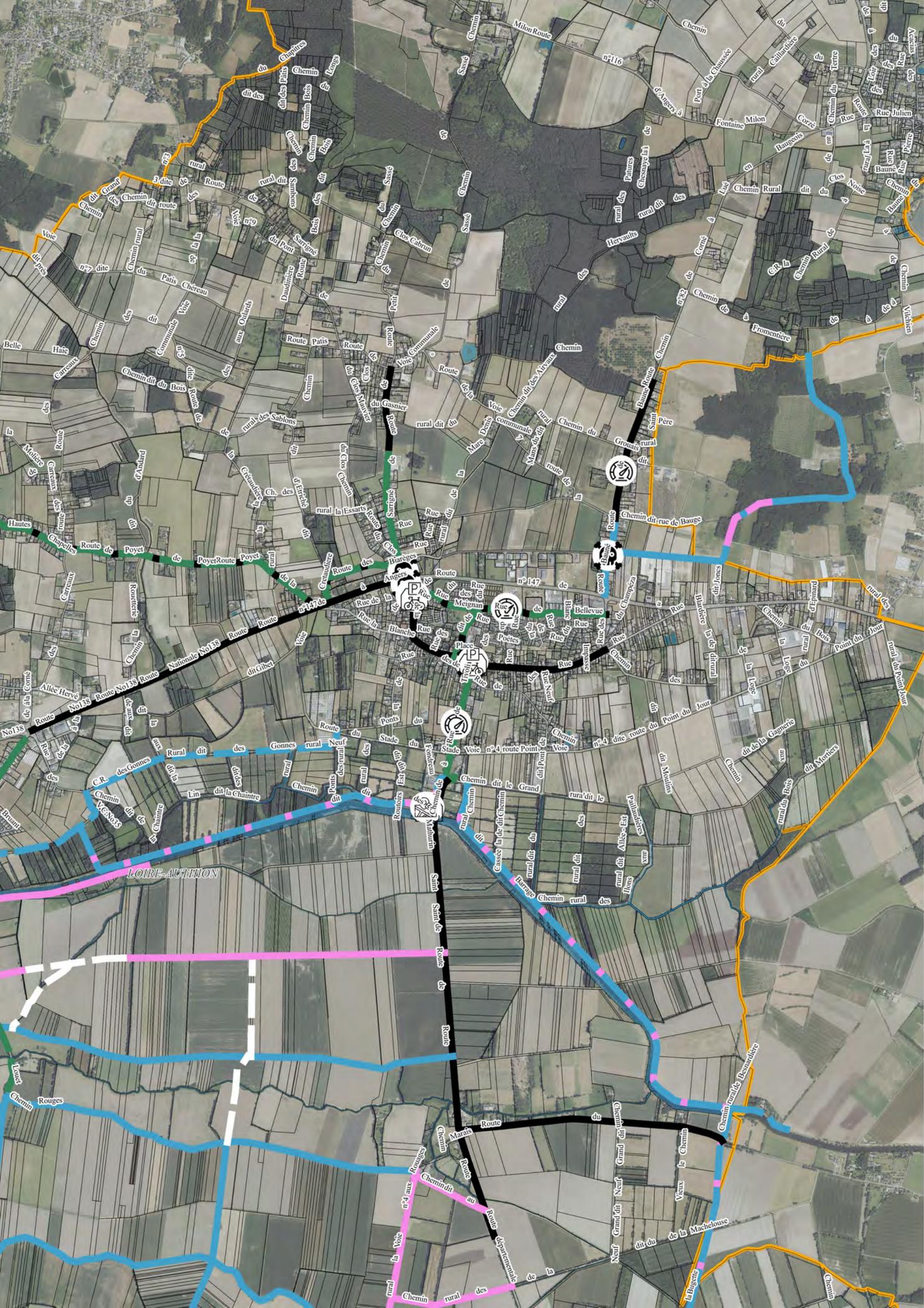
- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable
- Création de chemin

Pictogramme

- Attention vitesses élevées
- Besoin abri vélo sécurisé
- Danger (problème de sécurité)
- Point d'intérêt touristique
- Problème de voirie (à remonter à Angers Loire Métropole)

Communes

- Limite communale



Source : Cadastre, Département 49, Loire-Autun, IGV - Ortho Photo - Conception et réalisation : Pôle SIG-LA, Janvier 2023



0 500 1 000 m





RESTITUTION ATELIERS CITOYENS Propositions des habitants Le 26/11/2022

Commune déléguée de La Bohalle

(ce document n'engage pas la commune)



Légende :

Itinéraires connus des habitants :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable

Itinéraires souhaités :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable
- Création de chemin

Pictogramme

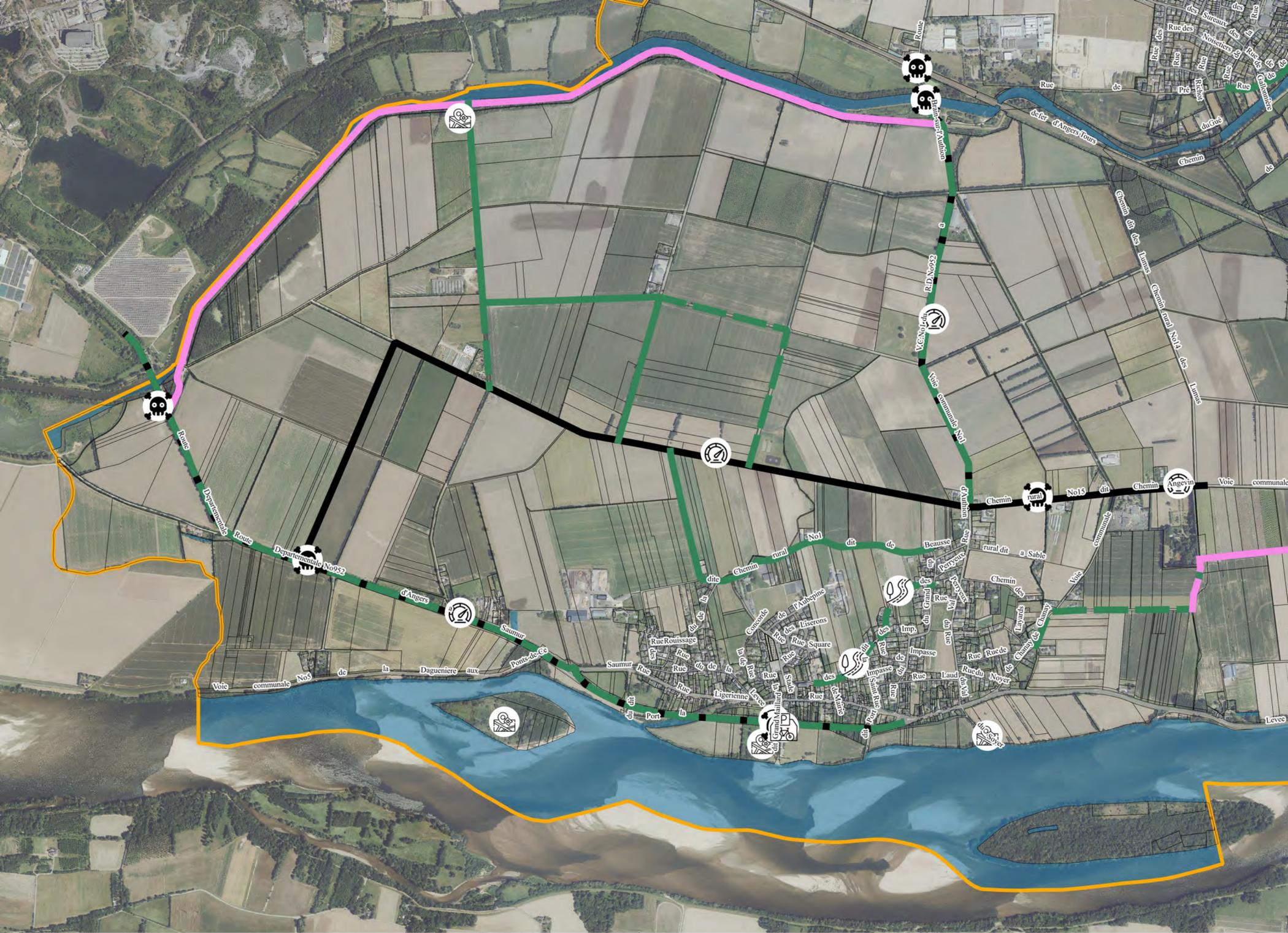
-  Attention vitesses élevées
-  Besoin abri vélo sécurisé
-  Danger (problème de sécurité)
-  Point d'intérêt touristique
-  Problème de voirie (à remonter à Angers Loire Métropole)

Communes

- Limite communale



0 500 1 000 m



RESTITUTION ATELIERS CITOYENS Propositions des habitants Le 26/11/2022

Commune déléguée de La Daguenière

(ce document n'engage pas la commune)



Légende :

Itinéraires connus des habitants :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable

Itinéraires souhaités :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable
- Création de chemin

Pictogramme

- Attention vitesses élevées
- Besoin abri vélo sécurisé
- Danger (problème de sécurité)
- Point d'intérêt touristique
- Problème de voirie (à remonter à Angers Loire Métropole)

Communes

- Limite communale



0 500 1 000 m



RESTITUTION ATELIERS CITOYENS Propositions des habitants Le 26/11/2022

Commune déléguée de Saint-Mathurin-sur-Loire

(ce document n'engage pas la commune)



Légende :

Itinéraires connus des habitants :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable

Itinéraires souhaités :

- Piste cyclable et voirie partagée ou apaisée
- Chemin non revêtu (accessible à tous : enfants, vélo cargo, ...)
- Chemin non revêtu (accessible VTT uniquement)
- Voirie revêtue sans aménagement cyclable
- Création de chemin

Pictogramme

-  Attention vitesses élevées
-  Besoin abri vélo sécurisé
-  Danger (problème de sécurité)
-  Point d'intérêt touristique
-  Problème de voirie (à remonter à Angers Loire Métropole)

Communes

- Limite communale



0 500 1 000 m